

## **Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 30 mai 2022**

### **19 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.**

**Sont présents :** Mesdames BOGDANOVIC Sophie, SANDROLINI Yseult – Messieurs GIRARD Daniel, LEBERT Guy, REYNAUD Pierre, REYNAUD Pierre-Yves, SAMUEL Jérôme, SCHÜLER Jean

**Absents excusés :** MULLER Muriel donne pouvoir à SCHÜLER Jean  
ROBERT Gilles donne pouvoir à GIRARD Daniel  
SAMUEL Françoise

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.  
REYNAUD Pierre est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

**CONVENTION NATATION AVEC LA PISCINE D'ORPIERRE.** Comme chaque année, les enfants de l'école doivent, par arrêté ministériel, suivre une initiation à la natation. Elle aura lieu les 1, 4, 5 et 7 juillet à la piscine d'Orpierre. La commune contribue pour 300 € à cette activité. Unanimité.

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**POUR LE COLOMBARIUM :** une addition de 8 cases est envisagée dans le même style que les cases existantes. Un devis proposé pour la pose est de 6851 €HT avec demande de subvention à la Région. Le Conseil municipal du 10/12/21 avait fixé les tarifs de concession sont les suivants : 1000 € pour une case de 30 ans et 1300 € pour une case de 50 ans.

**POUR LA CUISINE :** afin d'être aux normes pour recevoir des plats chauds, un conteneur isotherme est obligatoire, coût : 1052 € avec demande de subvention à l'Etat.

**POUR L'ADRESSAGE :** l'achat et la pose des plaques de rues, en céramique pour le centre village et en alu pour la périphérie ainsi que les numéros individuels revient à 4267 € avec demande de subvention au Département.

Ces trois demandes de subvention, validées à l'unanimité par le conseil seront adressées aux subventionneurs compétents.

**AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE D'ORPIERRE POUR LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT** des personnes âgées (SAPA) : Ce service s'adresse aux personnes de + de 70 ans, sans véhicule ou ayant des difficultés pour se déplacer. La mairie de Trescléoux contribue pour 8124 € à ce service. Unanimité.

**PASSAGE A LA M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 POUR LES BUDGETS DE LA COMMUNE :** Nouveau système informatique pour la gestion des budgets que nous mettons en place avec un an d'avance. Il n'est pas prévu de budget particulier pour ce produit. Unanimité

**CLOTURE DE LA RÉGIE « CANTINE » :** les paiements en espèces ne sont plus possibles ; il va falloir payer par titre (sans chèque il est possible de payer en espèces dans des bureaux de tabac accrédités). 8 voix pour, 2 voix contre.

**VENTE DE MATERIEL COMMUNAL :** deux tracteurs d'occasion ont été vendus ainsi que différents matériels (tonne à lisier, chargeur...) pour 15000 €. Unanimité.

**PROPOSITION CANTINE SCOLAIRE :** la convention d'un an pour servir des repas à la cantine scolaire a reçu deux devis. Tenant compte du fait que la cantine est équipée à neuf pour recevoir les repas chauds (liaison chaude), qu'ils seront livrés à Trescléoux et garants d'une cuisine avec des produits locaux, c'est le devis de Mme Imbert qui a été accepté à l'unanimité.

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :** Cette année, le CM a demandé aux associations de présenter un budget prévisionnel pour avoir droit aux subventions. La commission des attributions s'est réunie ce jour à 18h. Quatre associations s'y sont conformées :

Les Arts au Soleil : 200 €

Les Amis de Trescléoux : 700 €

La chorale la Blaisance : 100 €

L'ACCA : 150 €.

Les autres associations vont recevoir un ultime rappel.

9 voix pour, 1 abstention.

Pour ailleurs, lors du vote du Budget Primitif, les subventions suivantes ont été inscrites :

- |                            |                            |
|----------------------------|----------------------------|
| - Sapeurs-pompiers (100 €) | - FSL UDAF (130 €)         |
| - USSB (100 €)             | - Collège de Serres (40 €) |
| - Sport au Collège (80 €)  | - RASED (100 €)            |
| - Nouveau-né (20 €)        |                            |

## **QUESTIONS DIVERSES**

\* Approvisionnement en eau - Le maire s'inquiète de la sécheresse annoncée et tient à ce que toutes les fontaines du village soient approvisionnées en eau. Celles qui sont branchées sur le réseau d'eau potable sont équipées de robinets à pression par mesure d'économie ; celles qui sont alimentées par des sources doivent pouvoir couler en permanence, pour l'agrément des villageois et des randonneurs. Le maire demande à être mandaté afin de prendre toutes mesures pour que cette ressource soit disponible à toutes les fontaines : 7 pour, 1 contre, 2 abstentions.

\* Le 14 juillet, la mairie propose un pique-nique républicain dans la cour de l'école après avoir offert l'apéritif à 11h30.

\* Il est question de permettre aux abonnés qui le peuvent, de relever eux-mêmes leur compteur d'eau et de transmettre cette information par courriel en mairie avant le 15/09 afin que les habitants des résidences secondaires puissent le faire pendant l'été.

\* Une réunion sur l'éclairage public a permis de répondre aux questions posées par les administrés, les dates et heures d'éclairage nocturne seront décidées au prochain CM.

La séance est levée à 20 h 45.

